



Monsieur Edouard PHILIPPE

Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75007 PARIS

Paris, le 21 novembre 2019

Réf. : YV/SD/NS

Objet : Préavis de grève interprofessionnelle

Monsieur le Premier Ministre,

Comme vous le savez, la confédération FO est opposée au projet dit de retraite universelle par points, pour trois raisons majeures.

En premier lieu, il conduirait à mettre fin au système actuel et ses régimes, dont le régime de base de la sécurité sociale et son régime complémentaire, le code des pensions des fonctionnaires, le régime des fonctionnaires et agents des collectivités territoriales, et les régimes spéciaux de salariés. Il aboutirait ainsi à substituer l'obligation pour chaque salarié de se constituer un capital de points tout au long de sa vie active en lieu et place d'un système contributif fondé sur les annuités par trimestres cotisés et validés et un calcul sur les meilleures périodes de la vie active.

En second lieu, un tel système se traduirait par un régime unique gouverné par l'Etat. Le rapport du Haut-Commissaire est de ce point de vue explicite. Les interlocuteurs sociaux représentant les assurés actifs et retraités se verraient réduits à la possibilité d'émettre un avis consultatif sur le cadre du pilotage financier du régime, qui résulterait des lois de finances de la sécurité sociale proposées par le gouvernement et adoptées par le parlement.

Enfin, nous considérons que, plutôt que de traiter la question de l'équilibre financier du système en s'attaquant aux causes de son déficit de recettes (chômage massif et précarité qui enferme..., bas salaires et temps partiels subis, inégalités salariales, que subissent plus souvent les femmes, emplois des seniors jusqu'à l'âge de la retraite, répartition des richesses par l'augmentation des salaires notamment et une plus grande justice fiscale), ce projet consiste à adapter les retraites et les prestations qu'elles représentent aux défaillances des politiques économiques qui n'ont jusqu'alors

Confédération Générale du Travail Force Ouvrière

141 avenue du Maine - 75680 Paris Cedex 14

www.force-ouvriere.fr

CCP – Paris 5889 99 x – SIRET : 784 578 247 00040- Code NAF 912 Z



pas réussi à mettre fin à ces situations. Cela conduirait inévitablement à contraindre celles et ceux encore en emploi à devoir « travailler plus longtemps » ou à subir une baisse des pensions.

Comme nous vous l'avons indiqué, la confédération porte, au contraire, des revendications visant à défendre le système actuel de retraite et à en améliorer les recettes ainsi que certaines dispositions afin de tenir compte des évolutions de l'emploi et d'assurer un droit à une retraite décente pour toutes et tous, à égalité.

Telles sont les raisons qui nous amènent aujourd'hui à déposer un préavis de grève interprofessionnel à partir du 5 décembre 2019.

Nous sommes bien évidemment disponibles pour vous faire connaître plus précisément nos analyses et revendications dans l'objectif d'être entendus et disposés à l'ouverture de négociations en ce sens.

Soyez assuré, Monsieur le Premier Ministre de notre haute considération.

Yves VEYRIER
Secrétaire général